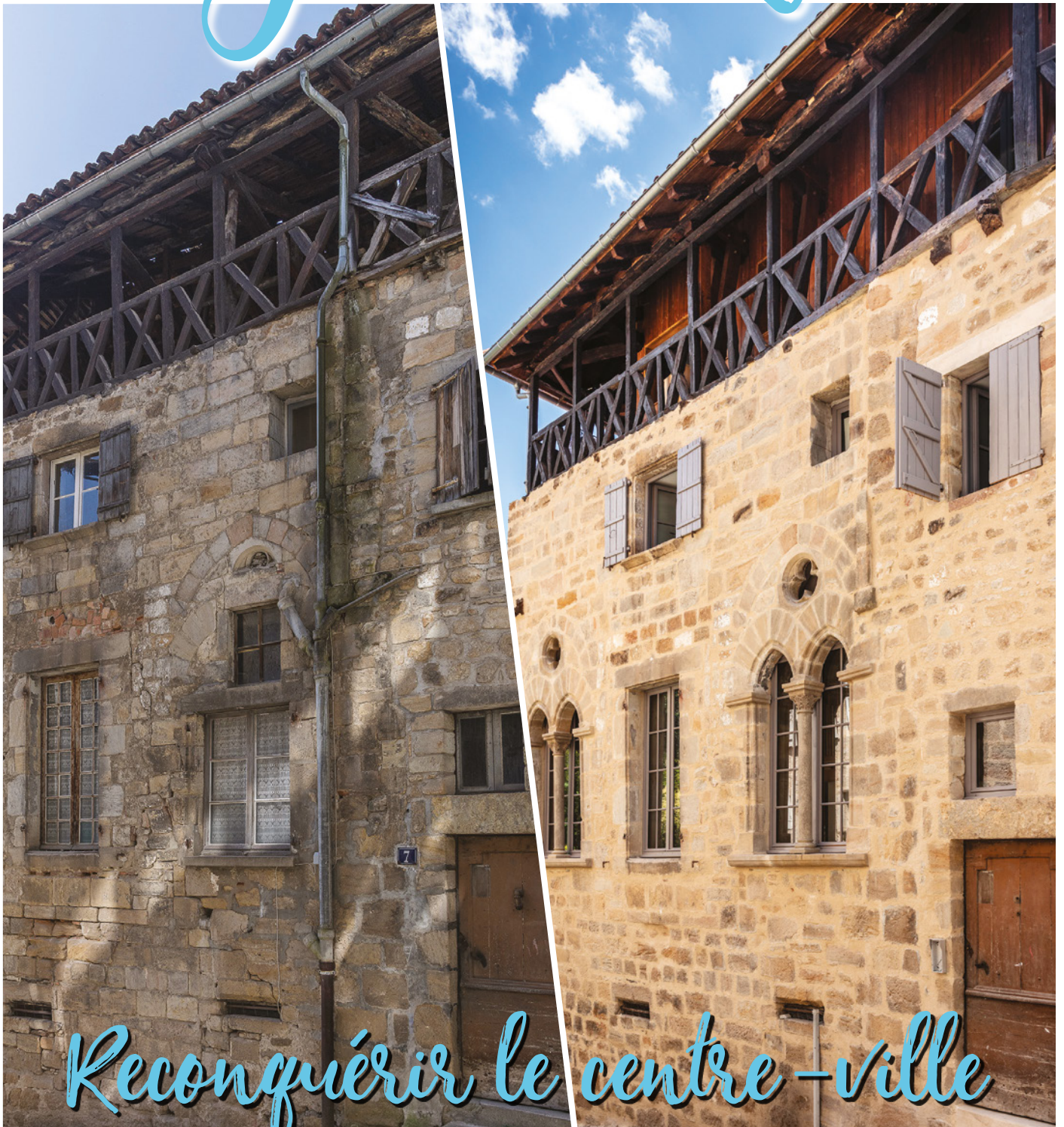


Figéac infos

NOTRE VILLE



Février 2021

Reconquérir le centre-ville

LANCEMENT D'UNE OPAH-RU,
DES AIDES PUBLIQUES POUR RÉNOVER L'HABITAT

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR



AGENCES DE FIGEAC
Tél : 05 65 50 04 67

J'ACHÈTE LOCAL
en ligne
et près de
chez moi

www.achat-grand-figeac.com

**JE SOUTIENS
NOS ARTISANS
COMMERCANTS**

WWW.OH-MY-LOT.FR

**OH
MY
LOT!**

GOOD
MORNING!

Sugar

Espresso

APRODIA
SERVICE

Groupe Aprodia

Aprodia Service, votre spécialiste en
Distribution Automatique

 05 65 34 23 66

 **Aprodia**
Rejoignez-nous !

www.aprodia.com 

 12 Parc d'activités de Lafarrayrie 46100 Figeac



Édito



04-05 //

Faciliter l'accès aux soins

06-07-08 //

Améliorer l'accessibilité
et la mobilité

09 //

Soutenir l'action culturelle

10-11 //

Améliorer le cadre de vie

12-13 //

Accueillir et accompagner

14-15 //

Renforcer l'attractivité

17-18 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux

Résilience

Lors des vœux du Maire j'évoquais la résilience de notre commune et de ses habitants face aux maux qui nous touchent aujourd'hui.

A l'écart des grands centres urbains, dans cette « France périphérique » dont les médias redécouvrent subitement l'intérêt en période de confinement et de couvre-feu, notre ville doit s'adapter.

La qualité de notre vie quotidienne est un élément important de notre attractivité.

La modernisation de notre hôpital, la mise en place rapide d'un centre de vaccination, la reconstruction par la Région Occitanie de la gare, le développement des modes de transport doux... ne seraient pas suffisants si nous n'avions pas un tissu humain, professionnel et bénévole développé.

La richesse de notre commune ce sont ses associations : accueil des nouveaux arrivants, solidarité, offre culturelle et sportive, qui complètent avantageusement l'action institutionnelle.

Soutenons-les !

André MELLINGER

Maire de Figeac

1^{er} Vice-Président du Grand-Figeac



Retrouvez toute l'actualité de
votre commune sur la page
Facebook Ville de Figeac !

Bulletin d'informations
Février 2021

N°13

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac - Photos de couverture :
7-9 rue St-Thomas / à gauche © Gilles
Tordjeman / à droite © Noir Brillant-P.-N.
Dubuisson

Publicité : Pub Vision

Impression : Reprint - Tirage : 6850 ex -
imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : février 2021

Design graphique : Agence Place Publique

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} décembre 2020 au 31 janvier 2021

Naissances

Lyana Cordeiro Quinteiro Cuvilly ; Kheira Ahmed ; Sara Oueali ; Djeneba Doumbia ; Djylian Raut ; Lubin Vieyres.

Mariages : /

Décès

Robert Espinasse ; Robert Chayriguet ; Marie Henderson ; Patrick Maximilien ; Arlette Trochain ; Georges Maurand ; Josiane Pierrisnard ; Andrée Chartrou ; Marcelle Bigeat ; Yvonne Pefauze ; Yvon Lecomte ; Jeanne Lacoste ; Henri Colony ; Thi Hué Nguyen ; Eliane Fayard ; Denise Parra ; Yves Louët ; Michel Harduin ; Josette Lagarrigue ; Christine Quesnel ; André Léonard ; René Michéa ; Gilbert Regnault ; Denise Caplin ; Michel Gasquet.

Centre Hospitalier

La restructuration se poursuit

Afin de développer une offre de soins attractive sur le territoire, pour la population mais aussi pour le personnel soignant l'hôpital de Figeac est engagé depuis un peu plus de deux ans, dans un vaste projet de modernisation. Le chantier avance à grand pas comme nous avons pu le constater le 22 janvier dernier lors d'une visite sur place conduite par Raphaël Lagarde et Joël Patin, respectivement directeur et responsable technique de l'établissement de santé.

Actuellement, les entreprises de second œuvre s'activent au sein du bâtiment de 3 500 m² sorti de terre il y a quelques mois, qui sera la nouvelle « porte d'entrée » de l'hôpital. Conçu autour d'un patio ouvert aux patients et aux visiteurs, il abritera :

- au rez-de-chaussée, la zone accueil/admissions, la pharmacie et les consultations externes, plus vastes et plus fonctionnelles, où toutes les spécialités seront regroupées.
- les deux étages seront dédiés aux services de médecine dont la surface sera doublée :

→ au niveau 1,
la **médecine gériatrique**
et de **soins palliatifs**
avec
27 lits

→ au niveau 2,
la **médecine polyvalente**
(cardiologie, gastroentérologie...)
avec
22 lits



Visite de chantier pour C. Sercomanens et G. Baldy sous la conduite de R. Lagarde et J. Patin.



Des chambres individuelles (*), toutes climatisées et équipées d'un lève-patient installé sur un rail plafonnier. Cet équipement améliorera le confort des malades et facilitera le travail des soignants qui bénéficieront également de salles de soins plus vastes et plus fonctionnelles.

LE NOUVEAU BÂTIMENT OUVRIRA SES PORTES À LA RENTRÉE

« C'est un chantier complexe sur lequel on compte 19 lots. La coordination entre les entreprises se passe bien et pour le moment, malgré le contexte, les délais sont tenus » nous précise le technicien en charge du projet. Comme lui, le directeur affiche sa satisfaction en annonçant que « fin février, le premier service à déménager sera la pharmacie, hébergée le temps des travaux dans les locaux de l'Office Intercommunal du Sport ».

Libérés, ces derniers seront alors démolis pour permettre, **au printemps, l'aménagement du parvis** et d'un parking réservé aux consultations. « Cet accès direct depuis le giratoire des Carmes donnera une meilleure visibilité à l'établissement de soins et ouvrira l'hôpital sur la Ville ». Le parvis sera réalisé avec le soutien financier de la Ville ; nous y reviendrons dans notre prochain numéro.



Sauf imprévu, le nouveau service de médecine sera opérationnel fin juin pour accueillir les patients. Suivront les admissions et les consultations en septembre 2021.

Concernant la réaffectation des locaux vacants, les équipes hospitalières travaillent sur un projet intégrant notamment un hôpital de jour pour développer la médecine ambulatoire et travailler sur la prévention.

(*) 2 chambres à 2 lits sont prévues à chaque étage

Vite dit

CENTRE DE VACCINATION COVID-19

Le 11 janvier dernier, sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé, un centre de vaccination ouvrait ses portes dans les locaux du club-house du stade du Calvaire, mis à disposition par la Commune de Figeac. Une ouverture rendue possible en quelques jours grâce à la mobilisation conjointe de la Commune, la Communauté de Communes, le Centre Hospitalier et les professionnels de santé libéraux.

La première semaine fut réservée aux soignants (médecins, infirmiers, aides-soignants) et autres professionnels intervenant auprès de personnes vulnérables (aides à domicile, pompiers, ambulanciers...) sur la base du volontariat. Dès le 18 janvier, des créneaux ont été proposés aux personnes de plus de 75 ans.

Soulignons l'excellente collaboration entre les professionnels hospitaliers et libéraux qui se relaient sur place. En un mois, 1 581 injections ont été réalisées. Au 15 février, le rythme s'est accéléré avec 570 injections par semaine.



Prise de rendez-vous en ligne sur www.doctolib.fr ou par téléphone au 05 65 50 66 49

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES 766 masques distribués aux élèves

Depuis le 2 novembre 2020, les enfants en classe de CP ont l'obligation de porter un masque durant le temps scolaire. Comme la Région l'avait fait pour les lycéens ou le Département pour les collégiens, la Ville a donc souhaité doter les 383 élèves des 3 écoles élémentaires (Paul Bert, Jacques Chapou et Louis Barrié) de 2 masques barrière en tissu, lavables 30 fois. Cette distribution s'est faite juste avant les vacances de Noël.

Fabriqués par l'atelier de couture de l'association d'insertion par l'activité économique « Quercy Contacts » de Montcuq, ces masques répondent au cahier des charges de la norme AFNOR SPEC S76-001.

Signalétique piétonne

La refonte se poursuit sur les écarts du centre-ville

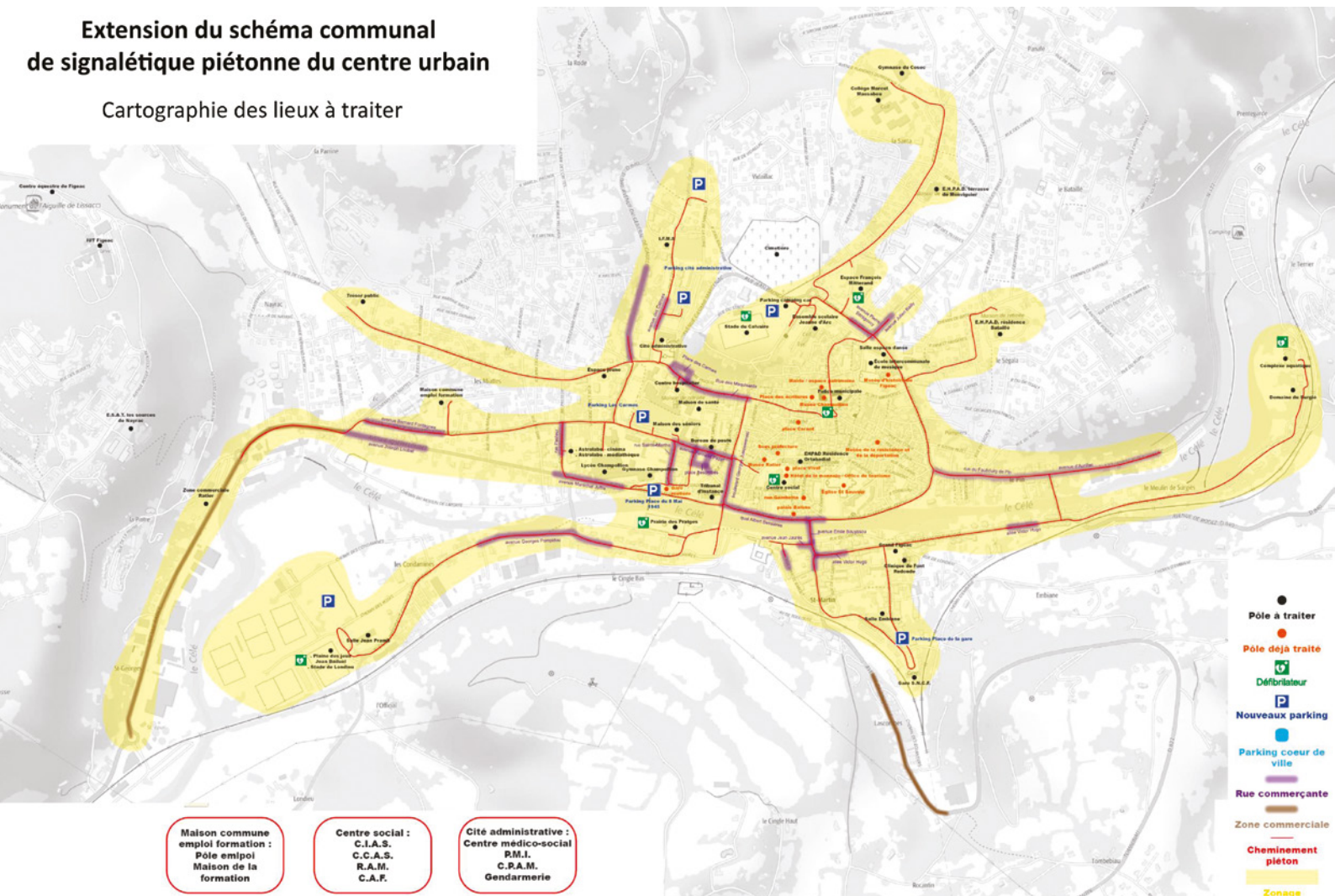
En 2017, l'ensemble de la Signalétique d'Information Locale (SIL) piétonne du centre historique avait été rénovée. Objectif de ce nouveau jalonnement : mieux guider les usagers depuis les parkings périphériques en signalant les services, monuments et lieux d'intérêt et en répertoriant l'offre commerciale présente dans chacune des rues ou places. Un jalonnement lisible et homogène, conçu dans le respect de la qualité architecturale des bâtiments, qui constitue aujourd'hui un véritable plus pour l'attractivité touristique et la vitalité économique du centre-ville. Après une étude menée en 2019, la Ville a décidé d'élargir le dispositif avec une seconde tranche en 2021.

Le nouveau périmètre concerne la périphérie du centre ancien et comprend notamment les secteurs suivants : l'avenue Joseph Loubet et la route de Cahors (zone commerciale), l'avenue de Toulouse (dont le secteur de la gare), le faubourg du Pin et l'avenue d'Aurillac (jusqu'à la sortie de l'agglomération), avenue Georges Pompidou (jusqu'à Londieu), avenue du Général de Gaulle (partie basse) et le Domaine de Surgié. Les itinéraires desservant le collège Masbou, la Résidence Bataillé, la Maison de la Formation ou encore le Centre des Impôts seront également concernés.

A noter que la liaison piétonne entre la gare routière et le centre ancien a déjà été réalisée en 2017.

Extension du schéma communal de signalétique piétonne du centre urbain

Cartographie des lieux à traiter



Les principes définis lors de l'étude initiale seront appliqués à cette seconde tranche et les différents types de mobiliers - **Relais Information Service, pupitres, plaques murales et totems** - seront reconduits selon la même charte graphique.

Les liaisons entre les deux périmètres seront prises en compte et donneront lieu à quelques modifications sur les mobiliers en place au niveau des carrefours périphériques et des parkings de proximité du centre ancien.



DES LIAISONS PIÉTONNES ACCESSIBLES, ATTRACTIVES, CONTINUES, LISIBLES ET SÉCURITAIRES

La cartographie des cheminements potentiels établie par le bureau d'études tient compte du fait que les piétons se déplacent lentement et que les itinéraires qui leur sont destinés doivent être les plus directs possibles, sécurisés et de bonne qualité pour être utilisés.

De plus, **la notion de temps de parcours sera introduite** dans le cadre de l'extension du périmètre alors qu'elle n'avait pas été intégrée sur le mobilier du centre-ancien, peu utile à cette échelle. Une information utile principalement pour les usagers de passage, notamment les touristes.

Pour la fabrication et la pose des mobiliers, après consultation, la Ville a retenu fin janvier la même entreprise que pour la première tranche, Sud-Ouest Signalisation. La période de préparation et les implantations débiteront dans les prochains jours. La nouvelle signalétique doit être opérationnelle pour le mois de septembre.

Vite dit

TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

Grâce à Zenbus, suivez votre bus en temps réel !

Pour optimiser les déplacements en ville et faciliter l'utilisation du réseau Le Bus Figeac, la Ville vient de mettre en place un **nouveau service gratuit**, via l'application Zenbus, qui permet aux usagers de savoir à tout moment, depuis leur téléphone portable, où se trouve le bus qu'ils souhaitent emprunter. Grâce à la géolocalisation des véhicules, cette application permet également de visualiser les différents circuits, de repérer sa position par rapport aux arrêts les plus proches, d'estimer précisément le temps d'attente et de recevoir les dernières informations du réseau.

Comment accéder à ce service gratuit ?

- en téléchargeant l'application mobile Zenbus sur l'AppStore (iOS) ou PlayStore (Android)
- sur le site de la Ville depuis la page d'accueil (accès rapides)
- depuis un navigateur via le lien : <https://zenbus.net/figeac>
- en flashant le QR code ci-contre que vous pouvez aussi retrouver aux arrêts de bus



ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE Déjà 57 subventions accordées !



Depuis juillet dernier, dans le cadre de sa politique de développement des mobilités douces, la Ville de Figeac a mis en place une aide financière destinée aux habitants de la Commune faisant l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE).

Adossée au dispositif déjà mis en place par le Département du Lot, cette aide communale, limitée à 2 personnes par foyer, représente une **bonification de 50% de la subvention départementale**.

Une opportunité dont les Figeacois se sont rapidement saisis : 57 aides ont déjà été attribuées à la mi-février.

Envie de vous déplacer autrement ? N'hésitez plus : changer de mode et passez à l'électrique !

Retrouvez toutes les modalités sur www.ville-figeac.fr (rubrique Environnement / Actualités)

Contact : Maire de Figeac - secretariat.general@ville-figeac.fr

Gare de Figeac

Co-construire la gare de demain

Détruite par un incendie le 22 novembre 2018, la gare de Figeac a été rachetée en 2020 par la Région Occitanie à la SNCF. Une première en France ! Le projet de reconstruction est « sur les rails » : une gare multi-services et éco-conçue.

Cette **reconstruction** a été imaginée en concertation avec **les usagers du territoire** lors de nombreuses rencontres et immersions entre octobre 2019 et mars 2020. L'occasion de recenser les besoins et attentes des usagers du train mais aussi des habitants, des touristes et des acteurs locaux.

La **reconstruction du bâtiment est prévue à l'identique** : reconstitution de la marquise, des planchers de l'étage, des combles et, partiellement, du plancher de l'entresol. Au total, 700 m² de surface sont concernés.

Le projet intègre une **démarche d'exemplarité environnementale** (Bâtiment Durable d'Occitanie) qui vise à améliorer l'efficacité thermique du bâtiment, à réduire la consommation électrique et à privilégier les énergies propres (matériaux éco-durables, géothermie, évolutivité du bâtiment...).

L'équipe de maîtrise d'œuvre, désignée par la Région en mai 2020 et composée des architectes Carole Nicolas / Pierre Charras et des bureaux d'études INSE et 100 Transitions, a réalisé une première esquisse d'aménagement en septembre 2020 qui a été étudiée en collaboration avec les futurs occupants du bâtiment.

Les travaux devraient démarrer mi-2021 pour une livraison du bâtiment envisagée un an plus tard, mi-2022.

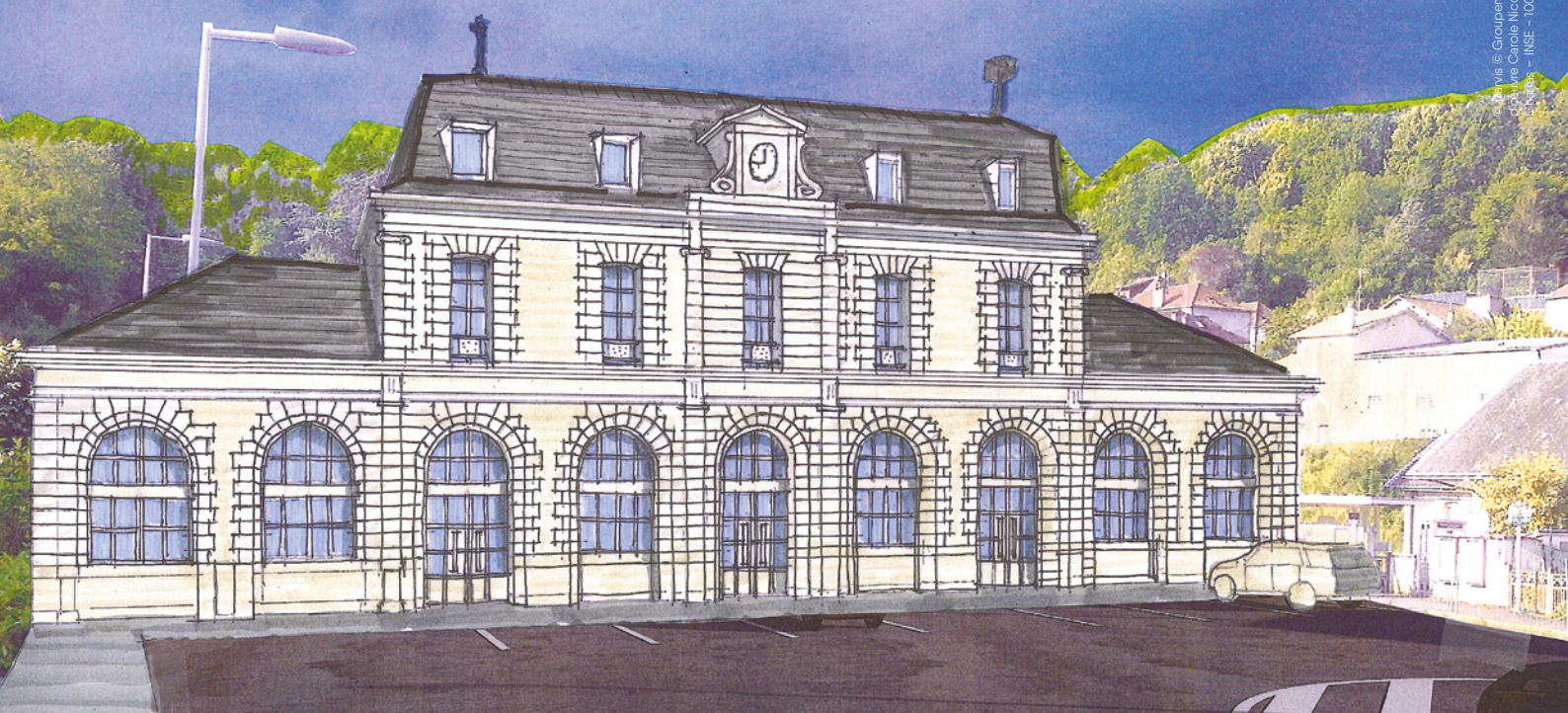
Une opération de

2,6 M€ TTC

dont le programme comprend :

- la **réouverture des services aux voyageurs** avec notamment un guichet, des espaces d'attente conviviaux, l'aménagement d'un jardin...
- l'**implantation de « Ma Maison de Région »** de Figeac au sein du bâtiment avec de nombreux services aux usagers (accueil, informations diverses, espaces de formation, salles de réunion et de conférence avec accès indépendant...)
- l'**aménagement d'un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM)** autour de la gare, projet à l'étude et piloté par la Ville de Figeac. Il s'agit d'un lieu d'échanges où se connectent différents modes de déplacements (train, bus, voiture, vélo, cheminement piéton). Un projet plus global sur lequel nous reviendrons dans un prochain numéro.

Perspective du projet sur parvis. L'étude est en phase avant-projet et le dessin des façades en échange avec l'Architecte des Bâtiments de France et la Commission Patrimoine.



Dongba, des pictogrammes Naxi à l'art contemporain

Une exposition à découvrir prochainement

En raison du contexte sanitaire actuel, tous les lieux culturels sont fermés au public depuis le 29 octobre 2020. L'exposition, programmée à la salle annexe du musée à partir du 19 décembre, n'a donc pas pu ouvrir ses portes. Pour autant, l'équipe de la Conservation, aidée par les agents des services techniques de la Ville, a procédé à son installation. Dès la réouverture du musée, les visiteurs pourront découvrir la richesse de la culture dongba, celle des Naxi, une minorité ethnique chinoise vivant à la jonction des provinces du Yunnan, du Sichuan et de la région autonome du Tibet.



© Lijiang Teachers College

Le diagramme de Bage 2019

L'exposition, montée en partenariat avec la galerie Otto de Rome et le Lijiang Teachers College, a déjà été présentée en 2019 au musée des arts asiatiques de Nice. Elle propose un **panorama complet de la culture dongba** à travers une collection de **manuscrits**, de **peintures sacrées**, de **costumes** et d'**instruments de la culture divinatoire** dongba jusqu'aux plus importants pionniers de la création contemporaine de style dongba.

Astrid Narguet, commissaire de l'exposition, est une spécialiste du sujet. Depuis plusieurs années, elle travaille sur l'identité de ce peuple méconnu et ses multiples dimensions. A travers cette exposition, elle souhaite **mettre en lumière une société bien vivante, partagée entre tradition et modernité.**

« Les spécificités de la culture dongba sont développées dans les différentes

sections de l'exposition : les manuscrits, principal support de ce qui constituerait la dernière écriture pictographique au monde, classée en 2003 par l'UNESCO au registre « Mémoires du Monde », les cérémonies rituelles avec leurs objets de culte et, évidemment, l'art contemporain qui joue un rôle fondamental de transmission dans la société moderne naxi et reflète la prise de conscience collective concernant un patrimoine toujours menacé d'extinction mais que les Naxi continuent de faire vivre ».

Les prêtres-chamanes Dongba (« Ceux qui savent ») sont les premiers dépositaires des savoirs traditionnels et sacrés des Naxi. Se transmettant de maître à apprenti les savoirs et les coutumes, ils ont retranscrit les danses et les chants rituels accompagnant plus de 130 cérémonies ainsi que leurs mythes et légendes au moyen de pictogrammes.

Désormais, la transmission de la culture dongba aux jeunes générations ne s'opère plus de manière traditionnelle mais au sein d'écoles d'apprentissage et par la réintroduction de cérémonies dans certains villages.

Aujourd'hui, dans le contexte de modernisation fulgurante de la Chine, cette transmission reste un enjeu de première importance et les artistes contemporains constituent le lien entre tradition et modernité.

Prévu jusqu'à la mi-avril 2021, l'exposition devrait être prolongée cet été pour être visible au plus grand nombre.

Retrouvez également le reportage réalisé par Canal fi sur www.ville-figeac.fr (rubrique webTV).

Vite dit

MUSÉE CHAMPOLLION LES ÉCRITURES DU MONDE

Prochains rendez-vous

CONFÉRENCE

« Du sanskrit au latin, du grec au vieil-islandais : aperçu d'une histoire de la grammaire comparée des langues indo-européennes » par Florian Réveilhac, chercheur postdoctoral (CNRS/UMR 8167 « Orient et Méditerranée »)

Que recouvre exactement la désignation, parfois encore contestée, de langues et de culture indo-européennes ? Quel lien existe-t-il entre toutes ces langues, dont certaines sont séparées par plusieurs millénaires et plusieurs milliers de kilomètres ? Comment est née la discipline de la grammaire comparée des langues indo-européennes et quel est son statut aujourd'hui ? Voilà quelques grandes questions que se propose d'aborder cette conférence, qui vise à rendre ludique, à travers de nombreux exemples, une science parfois jugée austère.

> **Vendredi 5 mars / 18h30 / en distanciel**

Se rapprocher de l'accueil du musée pour les modalités : 05.65.50.31.08

PRINTEMPS DES POÈTES

Ces résidences sont l'occasion d'organiser un travail avec le public scolaire mais aussi des rencontres avec des adultes, pour certains très éloignés du livre et de la poésie. En collaboration avec l'association aveyronnaise « Les Nuits & les Jours de Querbes », le Musée organise cette année une rencontre avec le poète Gérard Cartier.

> **Dimanche 14 mars / 11h (report de date possible)**

Musée / Gratuit

Se renseigner au 05 65 50 31 08

LES AMIS DES ORGUES

Un beau programme à l'occasion des 20 ans de l'association

En avant-première, Les Amis des Orgues vous présentent le programme des concerts et spectacles concocté pour l'année 2021. Toutes ces dates peuvent être annulées ou déplacées selon les conditions sanitaires du moment.

> **9 mai** : jour de l'orgue, récital d'orgue, Yuka Ishikawa / 15h à Saint-Sauveur

> **6 juin** : orgue et saxophones, ensemble Sax4you / 15h à Saint-Sauveur

> **18 juillet** : orgue et voix, Manuela Schuette et Mireille Bougon (orgue) / 15 h à Saint-Sauveur

> **29 août** : orgue et flûte à bec, Albertus et Pauline Dercksen / 15 h à Saint-Sauveur

> **19 septembre** : concert du patrimoine, récital d'orgue, Willy Ippolito / 18 h à Saint-Sauveur

> **12 décembre** : concert de Noël avec les Fulgurants, 16h à la chapelle du Carmel

Réaménagement du site du Surgié

Le barrage sera effacé et le Célé et ses abords renaturés



PROCHAINES ÉTAPES

Dès 2021, l'élaboration d'études permettant d'affiner le programme de travaux est programmée. Cela comprend la mise en œuvre d'un **diagnostic écologique** permettant de prendre en compte les espèces présentes sur site (faune et flore). **La concertation sera poursuivie avec l'ensemble des acteurs impliqués dans ce projet.**

Ces études doivent permettre de mandater une équipe pluridisciplinaire (ingénieur en génie civil et en génie écologique, hydraulicien, paysagiste, urbaniste, ...) pour la mise en œuvre du programme de travaux validé par l'équipe municipale.

Pour faire face aux différentes problématiques rencontrées sur le site (barrage vieillissant, présence de cyanobactéries dans le plan d'eau, alimentation de la station d'eau potable), répondre à l'ensemble des enjeux règlementaires, permettre le maintien des usages (pêche et canoë), la Ville de Figeac, avec l'appui du Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian, a lancé ces dernières années plusieurs études techniques. Objectif : entreprendre une démarche de mise en conformité, de réhabilitation qualitative du site et s'inscrire dans une démarche environnementale d'adaptation aux changements climatiques.

Souhaitant une **concertation avec les habitants et les usagers autour de l'avenir du site**, la Ville a fait le choix d'organiser le 11 décembre dernier une **réunion publique pour mettre en exergue les problématiques, les enjeux et présenter les différents scénarii étudiés**. Les 88 participants à cette visio-conférence (compte tenu de la situation sanitaire) ont pu interagir avec les différents intervenants, partenaires techniques et financiers du dossier (*).

Le 21 décembre 2020, le Conseil Municipal a adopté (26 votes pour, 1 abstention et 2 ne souhaitant pas participer au vote) **le programme d'effacement du barrage et de restauration globale du site**. Les élus ont également décidé de présenter l'opération à l'appel à projet régional « *Revalorisons nos milieux aquatiques urbains !* » dont l'objectif est de **redécouvrir, préserver et restaurer les milieux aquatiques en retrouvant leur fonctionnement naturel et en leur redonnant une place dans la vie quotidienne des habitants**.

Soutenu par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région Occitanie, ce scénario vise à **répondre à l'ensemble des enjeux de sécurité publique, d'environnement et d'usages**. La renaturation du cours d'eau permettra **d'améliorer la biodiversité et l'attractivité du site** pour les habitants et les visiteurs.

(*): élus locaux de la Ville de Figeac, Syndicat mixte Célé-Lot médian, Direction Départementale des Territoires, Agence de l'Eau Adour Garonne, Région Occitanie, Office Français de la Biodiversité, bureaux d'études.

| | | Aides potentielles | Auto financement |
|--|--|-----------------------|---------------------|
| Scénario 2 Effacement et restauration globale du site | 2.7 M € HT | 2,1 M € HT | 0,6 M € HT |
| | Effacement et renaturation du Célé : 1,9 M € HT | | |
| | Valorisation : 0,8 M € HT | | |
| Aménagements complémentaires : 0,3 M € HT | | - | 0,3 M € HT |
| Option passerelle piétonne sur le Célé : 1 à 1,3 M € HT | | | |

Pour en savoir plus, retrouver les documents de concertation sur www.ville-figeac.fr (rubrique « Tourisme et Environnement / actualités »)

ILS SOUTIENNENT LE PROJET

• ÉTAT - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU LOT

En faisant le choix de l'effacement du barrage du Surgié, la Ville de Figeac répond aux enjeux de sécurité publique, d'environnement, de salubrité, tout en garantissant le maintien des usages. Ce projet rétablira la continuité piscicole sur un linéaire de plus de 20 km du Célé, qui retrouvera ainsi un équilibre écologique avec des capacités naturelles d'écoulement hydraulique et de transit sédimentaire. Par ailleurs, la création d'une zone humide permettra de développer la biodiversité. Ainsi, la revalorisation de ce site dans une approche plus globale permettra une réappropriation par la population locale.

• AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Le projet d'effacement du seuil du Surgié est en adéquation avec plusieurs objectifs que poursuit l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

En premier lieu, le seuil du Surgié est situé sur le tronçon du Célé entre la confluence du Veyre et du Drauzou. Sur cette masse d'eau, l'état morphologique est jugé perturbé. L'opération de démantèlement du barrage puis de restauration du site au droit du Surgié permettra de limiter cette pression morphologique et par conséquent contribuer à l'atteinte du bon état de cette masse d'eau conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

La renaturation du site du Surgié permettra d'autre part de résoudre durablement les problèmes de qualité d'eau (augmentation de la température de l'eau et présence de cyanobactéries) occasionnés par l'ouvrage construit en travers du cours d'eau. De plus, cette démarche redonnera plus de naturalité au site et par conséquent une meilleure accessibilité à la rivière pour les Figeacois. Enfin, cet aménagement est une façon d'anticiper les effets du changement climatique en redonnant un maximum de fonctionnalités naturelles au Célé.

• RÉGION OCCITANIE

Le projet d'effacement du seuil du Surgié a été désigné lauréat de l'Appel à Projets « Revalorisons nos milieux aquatiques urbains ! » lancé par la Région Occitanie en 2020.

En soutenant cette opération portée par la Ville de Figeac et ses partenaires, la Région a souhaité encourager des travaux qui améliorent, à la fois, le bon fonctionnement et la qualité de l'eau du Célé tout en assurant leur valorisation sociale auprès des habitants du territoire. Une fois réaménagé, le site facilitera les différents usages récréatifs et la redécouverte des milieux aquatiques par les citoyens, une opportunité pour rappeler, face aux effets du changement climatique, l'intérêt de préserver la ressource en eau dans toutes ses dimensions.



Crue du Célé

Anticiper grâce au Plan Communal de Sauvegarde

Trois ans après la crue de janvier 2018, Figeac a une nouvelle fois été confronté aux inondations le 1^{er} février dernier. Au final, seulement des dégâts matériels grâce à la mise en place rapide et efficace du Plan Communal de Sauvegarde et l'implication de tous les services.

Ayant saturé les sols, les épisodes pluvieux intenses de fin janvier ont entraîné sans surprise une importante crue du Célé. La rivière est d'abord sortie de son lit à Ceint d'Eau, à Londieu puis en ville, sur les quais, derrière le lycée Champollion, aux Pratges...

S'appuyant sur les prévisions du site vigicrues.gov et l'expérience des inondations passées, le Maire a décidé d'anticiper en déclenchant en fin de matinée le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Cet outil, institué par la loi du 13 août 2004, vise à :

- déterminer les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes et des biens
- fixer l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité
- recenser les moyens disponibles
- définir la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population

La cellule de crise a été activée à 14h30 à l'Hôtel de Ville, sous l'autorité d'André Mellinger. Elle a mobilisé l'ensemble des conseillers municipaux, les services techniques, administratifs et la Police municipale en lien avec le SDIS, la gendarmerie, la préfecture et les établissements de santé. Pour les nouveaux conseillers municipaux, ce fut une première occasion de se confronter à la mise en place du PCS et donc un entraînement pour un événement éventuellement plus grave.

Le niveau d'eau de la rivière était alors à 2,75 m, et un pic annoncé à 3,05 m à 19h. Par mesure de sécurité et pour éviter des évacuations dans l'urgence, plusieurs secteurs ont été rapidement fermés à la circulation dont le pont Gambetta. Autre précaution, la fermeture dès 16h de tous les établissements scolaires et, en accord avec la Région et les transporteurs, la réorganisation des bus scolaires qui ont pris en charge les élèves au Champ St-Barthélémy, la gare routière étant impraticable.

Dans la soirée, la pluie ayant cessé, la décrue s'est lentement amorcée. Les jours suivants, les services municipaux étaient « sur le pont » pour nettoyer et constater les dégâts sur la voirie et certains équipements. Fort heureusement, sur Figeac aucun blessé n'est à déplorer.

La Boussole des Jeunes

Un outil pour les 15-30 ans

La Boussole des Jeunes, service numérique destiné aux 15-30 ans, a été créé à l'échelon national à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, avec l'objectif de le déployer progressivement sur tout le territoire français. Comme de nombreux autres partenaires engagés dans la démarche, le Point Information Jeunesse et l'Espace Jeunes du Grand-Figeac sont partenaires du dispositif qui vise à agir sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes du territoire.

Dans notre département, précurseur en région Occitanie, le dispositif a été officiellement présenté le 29 octobre dernier par la Préfecture et la Mission Locale du Lot, qui s'est vue confiée l'animation territoriale du service.

Ce service a pour objectifs de mettre en relation les jeunes et les professionnels de proximité sur différents aspects de la vie quotidienne et faciliter l'accès aux services, dispositifs et droits auxquels les jeunes peuvent prétendre.

Pour l'heure, deux thématiques sont disponibles sur le portail lotois : emploi et logement. Prochainement, d'autres thématiques seront proposées comme la santé, puis la formation, les sports et loisirs ou encore la mobilité.

De nombreux services existent (se préparer à un entretien d'embauche, s'informer sur l'alternance, financer sa formation, alléger son loyer, être aidé dans la constitution d'un dossier de demande de logement, obtenir son permis de conduire à moindre coût, etc) mais, bien souvent, les jeunes ne les connaissent pas.

L'utilisation de la plateforme se veut simple et intuitive afin d'accéder en quelques clics à une information spécifique, pertinente et de proximité.

Un dispositif d'autant plus important dans un département rural comme le Lot, car il permet aux jeunes de garder le lien et d'avoir un contact direct avec les professionnels du territoire pour obtenir les réponses à leurs questions.

Pour en savoir plus : www.boussole.jeunes.gouv.fr

Contact : Mission Locale de Figeac - 6, avenue Bernard Fontanges - 05 65 34 24 81

boussole.jeunes.gouv.fr !



Vite dit

LA CIBLE FIGEACOISE

Un nouveau stand de tir en construction à Nayrac

Créé en 1975 et présidé depuis 28 ans par Michel Calmejane, La Cible Figeacoise compte à ce jour 150 licenciés, dont 12 jeunes qui pratiquent, dès 8 ans, dans le cadre de l'École de tir. Installé à Nayrac, sur des terrains appartenant à la Commune, le club dispose de plusieurs pas de tir : 10 m, 25 m, 50 m et 100 m. Affilié à la Fédération Française de Tir, le club, très dynamique, propose plusieurs disciplines adaptées à un très large public et à pratiquer en loisir ou en compétition.

Une évolution récente de la réglementation impose à tout nouveau licencié de pratiquer pendant minimum 6 mois le tir à 10 m à air comprimé, avant de passer au tir à balle réelle. Une étape indispensable pour acquérir les notions fondamentales de sécurité sur la manipulation, l'utilisation et le transport d'une arme dans le respect des autres et des installations. Pour se mettre en conformité et accueillir les adhérents dans des locaux adaptés, le club se devait de réaménager son pas de tir à 10 m. En concertation avec la Ville, la

construction d'une salle couverte comportant 10 postes de tir (dont 1 pour arbalète) a été actée sur le site de Nayrac, en lieu et place du pas de tir à 25 m qui sera réaménagé à l'arrière du bâtiment. Cette salle permettra de pratiquer dans des conditions optimales, y compris en hiver. Les travaux, qui ont débuté en décembre dernier, doivent s'achever fin mars.

Cette réalisation, très attendue par les adhérents, sera financée par la Commune qui a sollicité une subvention de l'Etat (au titre de la DETR) à hauteur de 30 % sur cette opération d'un montant total de 71 645 € HT (honoraires et travaux). Le club prendra à sa charge l'agencement intérieur et l'isolation du bâtiment.

Notons que ces travaux ont aussi été l'occasion de mettre en accessibilité les locaux avec la création d'une rampe et d'une place de stationnement PMR.

Pour en savoir plus sur les activités du club :

www.laciblefigeacoise.fr

Retrouvez aussi le reportage réalisé par Canal fi sur www.ville-figeac.fr (rubrique webTV).

Immeuble du Puy (ancien Collège)

Des locaux aux normes et fonctionnels dédiés aux clubs et aux associations



Les travaux du 1^{er} étage à l'heure des finitions fin janvier.

Depuis plusieurs années, la Commune mène une vaste opération de réhabilitation et de mise en accessibilité de l'immeuble du Puy.

Après ceux menés sur la partie centrale du bâtiment (bureaux de la Fédération Partir, école intercommunale de musique (*) et salles communales de réunion), les travaux se sont poursuivis ces dernières semaines sur les étages de l'aile gauche.

En 2019, une première phase avait concerné les bureaux du rez-de-chaussée qui accueillent Force Ouvrière, La Ligue contre le Cancer, la FCPE, Auto Moto Rétro, les Collectionneurs de Figeac et les Philatélistes.

Depuis décembre 2020, le chantier s'est concentré sur les étages et les combles dont les planchers ont été renforcés par l'installation de poutres métalliques. Cet espace conséquent reste disponible en cas de besoin mais, pour l'heure, aucun projet n'est étudié.

Au 1^{er} et 2^{ème} étage, ce sont les locaux mis à disposition des organisations syndicales, temporairement hébergées à l'ancienne gendarmerie de La Pintre, qui ont été

entièrement rénovés (sols, cloisons, menuiseries, isolation, chauffage et électricité). L'ensemble des surfaces a également fait l'objet d'une opération de désamiantage. L'opération, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Pierre Charras, est entièrement financée par la Ville de Figeac pour un coût total de 93 291 € HT, dont 75 691 € HT de travaux.

La prochaine étape, non budgétisée à ce jour, concernera la rénovation des salles de l'aile droite occupées par les clubs de judo et les écoles de danse.

(*) opération menée avec le Grand-Figeac

Vite dit

CHÈQUES CADEAUX BONIFIÉS

Opération « gagnante » pour les commerçants et les consommateurs !

Début décembre, pour soutenir le commerce local, la municipalité décidait de bonifier de 33% les chèques cadeaux proposés par l'association Figeac Cœur de Vie. L'opération s'est clôturée mi-janvier avec un bilan plutôt positif et une satisfaction partagée par les commerçants et les consommateurs. Ces derniers ont joué le jeu, profitant de ce « bonus » pour leurs achats de Noël ce qui a permis de « booster » l'activité commerciale du centre-ville sur la période des Fêtes.

Globalement, sur les 80 000 € alloués par la Ville à Figeac Cœur de Vie, 42 000 € ont été mobilisés, générant près de 168 000 € de chiffre d'affaires pour les commerçants participants. L'utilisation de la somme restante dans le cadre d'une autre opération, envisagée au printemps 2021 et dans laquelle les restaurateurs ne seront pas oubliés, est à l'étude. La réflexion est menée conjointement par l'association des commerçants et la municipalité.



Reconquérir le centre-ville

Lancement d'une OPAH-RU, des aides publiques pour rénover l'habitat

Rue d'Aujou, rue Saint-Thomas, rue de Colomb, rue Ortabadial, rue Séguier...ces derniers mois, les chantiers de rénovation d'immeubles se succèdent dans le centre ancien. Des projets portés par des propriétaires privés qui bénéficient de l'aide de la Ville pour la restauration des façades (*) - en partenariat avec la Région et le Département - et, pour certains, de l'ANAH dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG). Ces réhabilitations participent à l'attractivité du centre-ville à la fois en mettant en valeur son patrimoine architectural et en développant une offre locative de qualité.

Pour aller plus loin et accompagner d'autres projets, la Commune a approuvé le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) (**) pour une durée de 5 ans (2021-2026). Un dispositif qui illustre la politique offensive de la Ville de Figeac en matière de lutte contre la vacance des logements et l'habitat indigne et dégradé.

Cette opération s'inscrit pleinement dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville » pour lequel Figeac a été retenue en septembre 2018 et dont l'habitat constitue l'un des volets les plus importants. Dans ce cadre, la revitalisation du centre-ville passe notamment par une offre de logement variée, de qualité et adaptée afin de générer la mixité des publics (actifs, familles, étudiants, personnes âgées).

Comme l'OPAH, l'OPAH-RU permet d'accompagner les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs dans la réhabilitation de leur logement par le biais de subventions, notamment pour des travaux d'économie d'énergie et d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap.

UNE INTERVENTION FINE ET CIBLÉE À L'ÉCHELLE D'UN OU PLUSIEURS ÎLOTS

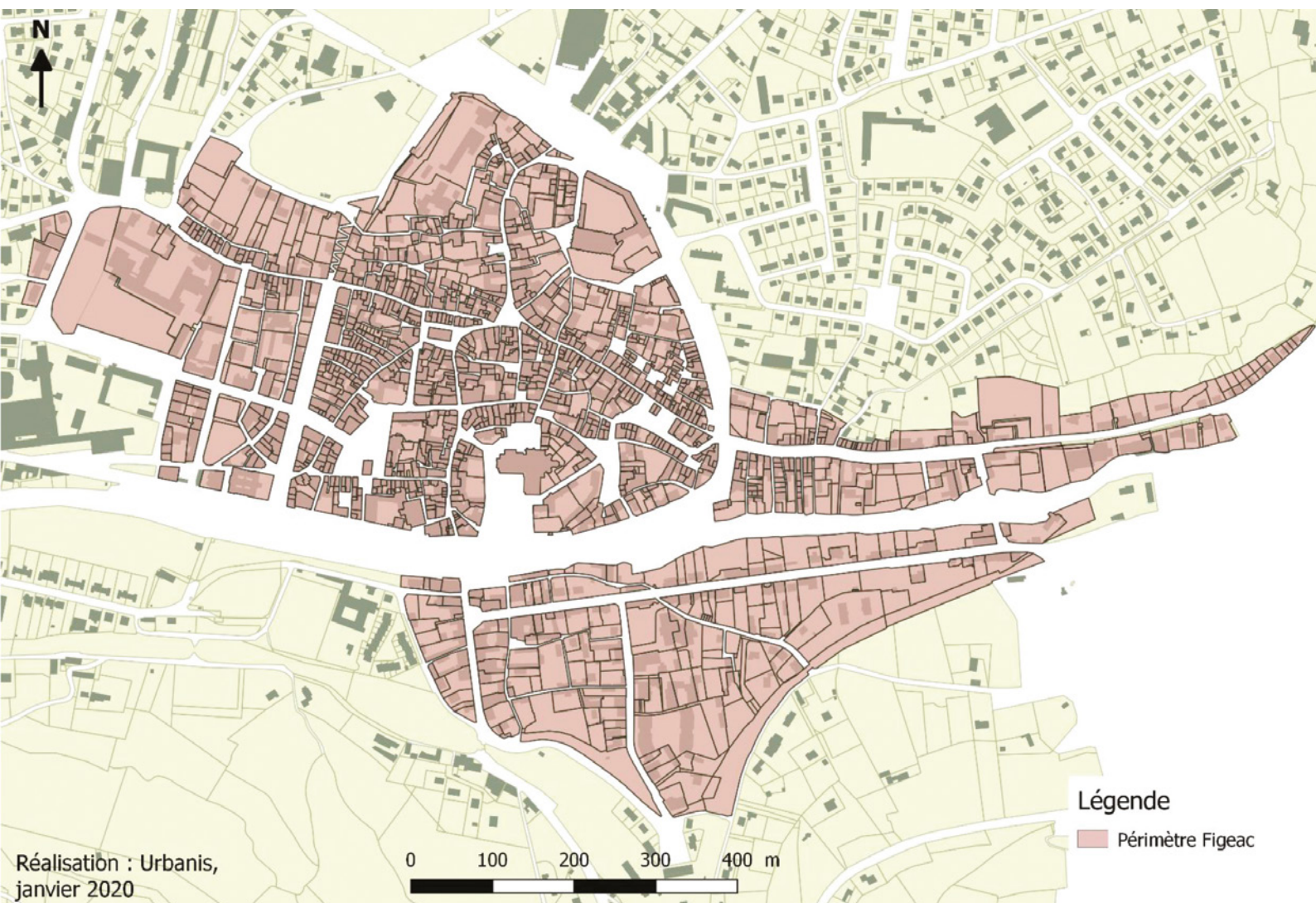
La particularité de l'OPAH-RU consiste, sur des périmètres clairement identifiés, à renforcer l'intervention sur les secteurs prioritaires en concentrant l'effort incitatif sur le **financement de travaux lourds pour la réhabilitation d'immeubles ou d'îlots très dégradés et/ou à l'abandon depuis très longtemps**. En proposant une **majoration des subventions**, le dispositif permet d'augmenter la capacité des propriétaires à réaliser leurs projets. Lorsque le cadre incitatif montre ses limites, elle permet également de recourir à des outils coercitifs (traitement de l'insalubrité, actions foncières, déclaration d'utilité publique...).

Objectifs quantitatifs sur les 5 ans

OPAH-RU centre ancien de Figeac

| Statut d'occupation | Thématiques | Objectifs |
|--|----------------------------------|----------------|
| | | 5 ans |
| Propriétaires occupants | Précarité énergétique | 30-35 |
| | Autonomie de la personne | 15-20 |
| | Logement très dégradé ou indigne | 5 |
| | Total PO | 50-60 |
| Propriétaires bailleurs (logements locatifs conventionnés et LI) | Précarité énergétique | 10 |
| | Logement très dégradé / indigne | 65-80 |
| | Total PB | 75-90 |
| Total | | 125-150 |

Le périmètre validé est inclus dans celui de l'Opération de Revitalisation du Territoire



Sur les 5 ans de l'opération, la Commune a décidé de consacrer une enveloppe prévisionnelle de **1 385 750 €** qui comprend à la fois l'aide aux travaux, la prime à la vacance de plus de 3 ans, l'aide aux façades et le complément éco-chèque de la Région.

Sur cette opération, la Ville est engagée financièrement aux côtés du Grand-Figeac, de l'ANAH, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Région Occitanie et du Département du Lot.

(*) Voir articles déjà parus dans « Figeac Infos » (n° février 2019 et juin 2020) et sur www.ville-figeac.fr (rubrique Je suis figeacois / Urbanisme / Secteur sauvegardé site patrimonial remarquable).

(**) Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'OPAH-RU multisites (Figeac, Cajarc et Capdenac-Gare) lancée par le Grand-Figeac. En parallèle, le PIG est reconduit sur l'ensemble du territoire intercommunal pour 3 ans.

EXEMPLE : 10, RUE SÉGUIER

Sur cet îlot immobilier, situé à proximité de la place des Ecritures et acquis par l'Établissement Public Foncier d'Occitanie pour le compte de la Commune, un programme de réhabilitation est à l'étude. Objectif : réaliser un projet à dominante d'habitat avec un espace ouvert au public en rez-de-chaussée. Retenu dans le cadre de l'appel à projets « *Réinventons nos cœurs de ville* », le dossier est suivi de près par Chloé Escapoulade, cheffe de projets « Action Cœur de Ville » et Priscilla Malagutti, directrice adjointe du service Patrimoine de la Ville.

Prochaine étape : trouver l'investisseur privé avec lequel la Commune construira le projet.

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT DE A À Z

Pour les accompagner dans leur projet de travaux, les propriétaires peuvent s'adresser au prestataire chargé de l'animation et du suivi de l'OPAH-RU : **Solhia Lot & Aveyron, associé à Quercy Energies.**

Une **permanence** se tient à la **Maison de la Formation** (avenue B. Fontanges), **tous les jeudis entre 9h30 et 12h30, sur rendez-vous au 05 32 09 54 80.**

S.A.S. IMBERT-CAVALERIE



Fuel - Charbon

à votre service depuis plus de 50 ans

Vidange - Curage d'égoûts
Nettoyage cuves à fuel

40 bis, rue de la République
12700 CAPDENAC-GARE

Tél. 05 65 64 74 70

Fax 05 65 80 86 14

www.imbert-cavalerie.com



SDEL

QUERCY



Travaux Electriques Aériens / Souterrains
Postes - Eclairage Public - Vidéo-protection
Mise en valeur du Patrimoine

48, Avenue J.Loubet BP33
46101 FIGEAC CEDEX

Tél : 05.65.34.15.10
Fax : 05.65.34.28.84



MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets,
portails, clôtures
PVC / ALU
Isolation des combles

ZA LARIVE 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36

Mobile 06 29 34 08 20

menuiserie-pvc-alu.com

CUISINES RÉFÉRENCES

Pour réussir vos repas,
choisissez votre cuisine
avec **Gaëlle !!!**

CUISINE - DRESSING - SALLE DE BAIN



28 bis Rue Gambetta - DECAZEVILLE - 05 65 63 42 30

— FIGEAC

1 Menu Maxi Best Of acheté

=

1 Sundae OFFERT

Hors promotion en cours – offre non cumulable
Valable jusqu'au 31/12/2021 sur présentation de ce coupon
Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière www.mangerbouger.fr

SaladBar



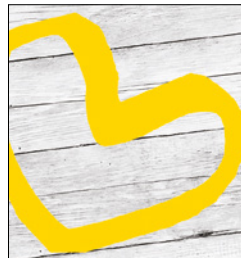
Des salades préparées sous vos yeux



Votre publicité dans
Le bulletin d'informations municipales de

Figeac infos

06 07 56 28 41



LA MIE CÂLINE
S'OCCUPE DE TOUT !
... ET NOTRE NOUVELLE ÉQUIPE AUSSI !



la mie
CÂLINE

Figeac 05 65 33 04 65 f@

Élus Figeac Ensemble – Majorité Municipale

« Bon sens »

Les médias et les réseaux sociaux ont largement augmenté leur audience l'année écoulée.

L'angoisse, voir les fausses nouvelles, colportées, y sont sûrement pour beaucoup.

L'apogée de ce système de (dés)information a été atteinte avec le président des USA et les commentaires que chacun de ses tweets provoquait.

Il se trouve qu'après la censure (toujours discutable) de propos jugés haineux ou complotistes, la raison semble revenir : certains se désabonnent de réseaux sociaux, d'autres se « désintoxiquent » d'une addiction compulsive aux écrans, enfin une méfiance par rapport aux informations se fait jour.

Internet qui devait être un magnifique outil d'échange d'idées a été perverti, d'abord pour des raisons mercantiles, puis pour assouvir l'ego de personnes en mal d'image.

Quand la bêtise et la haine s'en mêlent, des sommets sont atteints.

La municipalité, si elle utilise des réseaux sociaux, le fera toujours avec parcimonie et dans un souci de ne heurter personne.

Nous privilégions le factuel aux commentaires : vous êtes aptes à juger par vous-même.

Le site internet de la ville et le journal municipal « FIGEAC Infos » sont une source officielle et vérifiée d'informations (dans la partie rédactionnelle), contrairement aux pages Facebook qui n'engagent que leurs auteurs.

La recherche du sensationnel démange toujours notre cerveau primitif, mais l'autre partie, celle qui s'est

transformée au cours de l'évolution des espèces, tempère nos émotions : faisons lui confiance pour qu'en raisonnant le bon sens s'impose.

Dans une conjoncture difficile la majorité municipale tient le cap, elle défend les intérêts des Figeacois, en s'abstenant, ce qui semblerait facile, de jeter l'opprobre sur des institutions qui ne peuvent pas tout voir, tout savoir...et tout faire !

Apportons chacun notre pierre à l'édifice commun et nous surmonterons cette crise, comme nos aînés ont su le faire par le passé.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Marie-Claire Luciani, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Nathalie Faure, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille et Hélène Gazal.

Élus Figeac Autrement

Mais où est Figeac dans le Grand Figeac ?

Près de 22 %, c'est la part de la population que Figeac représente au sein du Grand Figeac.

Pour qu'une Communauté de communes fonctionne efficacement, il doit y avoir une juste répartition entre les communes qui la composent. D'où la nécessité en terme de représentativité de se baser non sur le nombre de communes mais sur le nombre d'habitants qui y vivent.

Le collectif est une force, c'est certain, et encore plus en période de crise. Mais il ne faut pas pour autant en oublier la ville-centre. Or, progressivement, Figeac a perdu de sa visibilité dans la collectivité du Grand-Figeac. Comment se peut-il par exemple qu'aucun élu figeacois ne siège dans les Comités de pilotage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ou du Programme Local de l'Habitat ?

L'attractivité de Figeac bénéficie indéniablement à l'ensemble, que ce soit sur le plan économique, touristique, dans le domaine de la Santé... La réussite

et la pérennité du Grand Figeac passent par le développement de Figeac. Les investissements générés sur la ville-centre ont forcément un impact sur les autres composantes du territoire. Or, actuellement ceux-ci sont très limités, comme la participation à la requalification du Quai Bessières ou la construction d'un parking avenue des Carmes.

De nombreuses Communautés de communes mutualisent leurs services avec ceux de leur ville-centre. Pourquoi ne pas avancer dans ce sens afin de gagner en efficience et en cohérence ? L'agglomération cadurcienne a fait de Cahors un atout. Pour quelles raisons n'en serait-il pas de même pour Figeac ?

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

N'utilisons pas le contexte sanitaire pour subtiliser le débat démocratique

La crise inédite que nous traversons est un signal d'alerte. Rien ne sera plus comme avant. A nous de trouver collectivement des solutions pour éviter que le « monde d'après » soit synonyme de régressions sociales et démocratiques. La limitation des interactions physiques ne doit pas empêcher les Figeacoises et les Figeacois de participer à la vie municipale. Nous avons voté contre la tenue des 2 derniers conseils municipaux à huis clos alors que

le dossier majeur du Surgié y était présenté. Utilisons les solutions techniques qui existent, comme la diffusion en direct des conseils municipaux. D'autres le font.

La réponse de M. le maire est une pirouette : les deux prochains conseils municipaux seront tenus dans la salle F. Mitterrand à 14H. Cette fois-ci ce ne sont pas les citoyens qui seront écartés du débat mais les élus municipaux qui travaillent.

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élu Figeac Demain

Éliminer le plan d'eau du Surgié, insalubre et inutilisable ? Oui ! Pour autant, le plan d'eau n'est qu'un aspect du problème. L'accès, la préservation du moulin Hermet ou l'exploitation commerciale et touristique du lieu sont des préoccupations majeures non abordées dans le projet actuel. Il est aberrant de choisir ce bricolage parce qu'il est subventionné. Financé sur budget communal ou par subventions d'état ou région, cet argent ne peut plus être gaspillé.

Le conseiller municipal : Pascal Renaud

CONSULTATIONS CITOYENNES



PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE CITÉ



▶ **Téléchargez Vooter**



Télécharger dans
l'App Store



Disponible sur
Google Play

▶ **Rejoignez votre ville**



FIGEAC MA VILLE

ou entrez le code



Figeac46100

Besoin d'aide ? Contactez Vooter
à l'adresse contact@vooter.co



Construisons ensemble l'avenir de Figeac

LE BUS FIGEAC

NOUVEAU!

zenbus

Votre réseau est sur Zenbus

AVEC ZENBUS, GEOLOCALISEZ VOTRE BUS EN TEMPS REEL !



Available on the App Store

GET IT ON Google Play



GÉRARDIN ÉLAGAGE

Toutes tailles / Abattage
Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN
46100 BÉDUER
06 67 93 06 90
damiengerardin@hotmail.fr

Tchin Tchin

VERRES PROGRESSIFS

**VOTRE 2^{ÈME} PAIRE
AVEC VERRES PROGRESSIFS
POUR 1€ DE PLUS***

ALAINAFFLELOU
Découvrez nos collections sur afflelou.com

*De près comme de loin,
c'est parfait !*



* Pour l'achat d'une paire de lunettes équipée de verres progressifs, quelle que soit la marque de vos verres, d'un montant total supérieur ou égal à 299€ TTC, bénéficiez pour 1€ de plus : d'une seconde paire de lunettes à votre vue équipée de verres progressifs, identiques à ceux du 1er équipement, hors options (un verre identique hors options étant un verre de même géométrie et de même verrier, organique CR39 blanc, non traité). Jusqu'au 31/12/2021. Voir conditions en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Décembre 2020, RCS Paris 304 577 794.

FIGEAC - 9, Place Vival
Tél. 05 65 10 61 61

ALAINAFFLELOU